



MAIRIE DE SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e),.....

Parent(s) de

- Autorise
 N'autorise pas

La municipalité de SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET à faire éventuellement paraître dans le bulletin municipal des photos de mon (mes) enfant(s) prises dans le cadre scolaire.

En foi de quoi je délivre la présente autorisation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à,

le

Signature

Aucune réponse de votre part sera considérée comme un accord